

ter et ce sera une source de satisfaction pour les gens de la Colombie-Anglaise.

Je désire intercéder particulièrement en faveur d'une industrie qui n'existe que dans le district que je représente; je veux dire, la réduction du pilchard. On en fait de la farine et de l'huile de pilchard, et je ne crois pas que l'industrie existe ailleurs au Canada. Si j'ai bonne mémoire, cette industrie a pris naissance il y a six ou sept ans. A cette époque, seuls des blancs s'en occupaient, chose rare dans les industries du poisson dans l'Ouest. On dépensa un capital considérable. On comptait à une certaine époque, si ma mémoire est fidèle, vingt-sept usines de réduction sur la côte occidentale de l'île de Vancouver, et chacune d'elles représentait un capital de \$5,000 à \$8,000. Chacune employait peut-être cent hommes, les uns travaillant à l'usine et les autres pêchant le poisson. Cela représentait l'emploi de quelque trois mille personnes et, indirectement, dans d'autres sphères, l'emploi de cinq cents autres personnes peut-être. A la suite des conditions désastreuses du marché, au lieu de vingt-sept usines qui fonctionnaient il y a quelques années, il n'y en avait l'an dernier que trois, je pense. Elles fonctionnaient plutôt dans le but d'alléger le chômage que dans l'espoir de réaliser un profit; je crois même qu'elles ont subi une perte. Cette industrie pourrait procurer de l'emploi à un grand nombre de blancs; du moins, elle fournissait de l'emploi aux blancs avant que le gouvernement de la Colombie-Anglaise obtint une certaine juridiction; dans la suite, on permit aussi d'employer des Orientaux. Le coût pour le Gouvernement serait comparativement peu élevé, mais le nombre d'hommes employés serait assez considérable. Je demande si le Gouvernement pourrait inclure l'huile et la farine de pilchard dans la définition du fonds de stabilisation? J'ai reçu un télégramme, l'autre jour, de l'un des plus gros fabricants. On se dit désappointé de voir que ces denrées ne sont pas incluses. On a dit au Dr Found, sous-ministre des Pêcheries, lorsqu'il visita la côte en décembre dernier, qu'il était impossible de poursuivre les opérations de réduction de ce poisson, à moins de pouvoir réduire le coût ou compter sur une subvention. On ajoute qu'une taxe de vente a été imposée sur l'huile combustible, ce qui augmente très considérablement les frais d'exploitation et rend encore plus nécessaire le placement de cette industrie sous le plan de stabilisation. Le télégramme ajoute:

Prions de vous efforcer de faire inclure huiles de poisson dans plan de stabilisation, car sans semblable aide industrie devra être réduite davantage tandis qu'avec aide pouvons raisonnablement espérer augmenter opérations et alléger chômage.

Le premier ministre sera-t-il assez bon de déclarer quelle sera son attitude sur cette question?

Le très hon. M. BENNETT: Monsieur le président, j'ai fort peu de choses à ajouter aux observations que j'ai faites hier soir. J'ai déclaré que nous avons indiqué les produits ou denrées auxquelles s'appliquera ce plan de stabilisation, mais que nous étions disposés à recevoir des avis pour ce qui est des autres produits agricoles et du poisson. L'honorable député à plaidé la cause de l'industrie de l'huile de pilchard; cependant, il a oublié de dire jusqu'à quel point ce produit est écoulé sur les marchés de la Grande-Bretagne ni où s'écoule le surplus de production qui n'est pas absorbé par le marché domestique. J'ai écouté ses remarques avec attention, mais je ne crois pas qu'il ait touché ces deux points-là. Je ne vois guère l'utilité de répéter les observations que j'ai faites hier soir.

M. MUNN: Monsieur le président, le premier ministre a exposé les faits, hier soir, pour ce qui est des produits de la forêt. D'après le compte rendu, page 3590 v.a., il aurait prononcé les paroles suivantes:

En ce qui regarde les produits de la forêt, voilà une question dont le Gouvernement ne s'est pas occupé, et le bois de commerce n'est pas inclus au nombre des produits que j'ai énumérés hier pour des raisons qui se recommandent d'elles-mêmes à la Chambre, j'imagine. Nous pouvons atteindre le but, je crois, en dirigeant nos efforts dans une autre direction et par l'emploi de moyens autres que ceux qui sont indiqués par le statut.

Le premier ministre pourrait-il nous indiquer son arrière-pensée lorsqu'il a fait cette déclaration et si nous aurons oui ou non l'occasion de discuter plus tard cette question.

Le très hon. M. BENNETT: La situation sera entièrement différente, le mois prochain, sur le marché de la Grande-Bretagne où notre bois a subi la concurrence d'un pays étranger. D'autres efforts sont également tentés afin de faciliter l'exploitation du bois canadien sur les marchés étrangers. Il n'y a pas lieu d'en dire davantage sur cette question pour l'instant; sauf que nos efforts tendent à élargir les débouchés pour l'écoulement de notre bois et autres produits de la forêt.

L'hon. M. MOTHERWELL: J'ai été fort intéressé d'entendre les explications que le premier ministre a fournies hier quant à savoir pourquoi certaines denrées ont été inscrites sur la liste des produits qui recevront l'aide de l'Etat pour compenser l'abaissement du change sur le marché anglais. Si j'ai bien compris, mon très honorable ami a donné à entendre que chaque produit a été traité suivant sa valeur. Je me demande de quelle manière le